

ACCUEIL PROFESSIONNELS DU GOLF - GOLF LYON VERGER

Règlement d'accès et d'accueil pour les professionnels :

* A l'ensemble de la structure :

- Avoir une présentation (tenue vestimentaire) et une attitude correcte.
- Se présenter auprès de l'accueil.
- Respecter le règlement intérieur de la PGA France.

* A la zone d'entraînement :

- Les balles de practice ne sont pas gratuites (A l'exception d'un accord avec la direction).
- Il est formellement interdit d'exercer une activité d'enseignement occasionnelle, rémunérée ou non, sans l'accord des professionnels en poste au sein de notre golf.

* Au parcours :

- Informer au préalable les responsables (Directeur et/ou Personnel d'accueil).
- Réservation auprès de l'accueil **et se présenter avant le départ.**
- La gratuité pourra être appliquée 1 fois par mois et uniquement aux professionnels de golf (Sur présentation de la licence).
- Pour les parcours accompagnés avec des personnes **extérieurs au club**, le professionnel devra faire une demande au préalable auprès de la directrice ou du personnel de l'accueil pour bénéficier de la gratuité.

LE MOING Isabelle

Directrice